

Qu'est ce que tu donnes à l'IA ?

Consigne :

Coche ce que tu as déjà partagé, même une seule fois

- Mon prénom
- Mon CV ou des informations professionnelles
- Un mail (perso ou professionnel) à corriger
- Des informations sur ma santé
- Un projet de voyage (dates, destinations...)
- Des documents (contrat, fiche de paie, bail...)
- Mes centres d'intérêt
- Mes opinions

Ces informations peuvent sembler anodines... mais elles en disent déjà beaucoup sur toi.

Qu'est ce qu'une donnée sensible ?

Ce sont des informations personnelles... qui en disent beaucoup sur qui tu es.

Par exemple :

- tes opinions politiques
- tes croyances religieuses ou philosophiques
- ton orientation sexuelle
- ton origine
- ta santé
- tes données biométriques (empreinte, visage...)

Certaines des informations que tu as cochées sont considérées comme sensibles. Elles sont censées être particulièrement protégées.

La traduction numérique

Avant même que l'IA analyse quoi que ce soit, elle traduit :

tes clics sont comptés
tes choix sont enregistrés
ton comportement est analysé

Ces données sont transformées en nombres, variables, vecteurs (listes de valeurs).

C'est une représentation mathématique de toi. Tu as été traduit. Sans le savoir. Sans y consentir.

Concrètement ça donne quoi ?

Par exemple :

Quand tu écris «J'ai mal dormi, j'ai un entretien demain», l'IA ne lit pas une phrase. Elle transforme chaque mot en nombre.

«mal dormi»

Anxiété :  0,87

Vulnérabilité :  0,69

Classe socio :  0,76

«Entretien»

Statut professionnel instable :  0,68

Revenus < 40k :  0,41

Ces chiffres ne décrivent pas ce que tu es. Ils décrivent ce à quoi tu ressembles statistiquement. C'est une probabilité.

Est-ce que la loi protège tes données ?

Oui !

En Europe, une loi encadre l'utilisation de tes données : le RGPD.

RGPD = Règlement Général sur la Protection des Données
- une loi européenne en place depuis 2018

Il est censé : te donner le contrôle sur tes données obliger les entreprises à les protéger limiter l'utilisation des données sensibles

En théorie, tes données sont donc protégées. Mais... est-ce vraiment le cas avec les intelligences artificielles ?

Le consentement

Le RGPD exige que ton consentement soit libre, éclairé et explicite.

Libre ? Sans consentir, tu ne peux pas utiliser le service.

Éclairé ? Les CGU font 30 pages de jargon juridique.

Explicite ? Un seul bouton pour tout accepter d'un coup.

Sait-on alors ce que l'on accepte ?

La loi dit que tu dois pouvoir choisir. L'interface fait en sorte que tu ne le fasses pas.

Tu es rentré dans une case

À partir de tes chiffres, le système te positionne dans un espace de catégories statistiques. Ces catégories existent dans le calcul comme des dimensions :

- homme / femme
- riche / pauvre
- de droite / de gauche

Elles ne sont jamais écrites nulle part. Elles apparaissent d'elles même dans le calcul. C'est la boîte noire dans laquelle tu vas être évalué.

Selon la traduction précédente de l'IA, tu as le profil : **Utilisateur type C4 = jeune actif précaire, anxieux, urbain.**

Tu n'as pas choisi cette case. Elle structure pourtant ce qui va suivre.

C'est ton double mathématique

C'est ton double mathématique

Entre toi et l'IA, il y a maintenant deux couches invisibles :

1. **La traduction** : tes mots en chiffres
2. **La catégorisation** : tes chiffres en case

Ce double n'est pas fidèle. Il est approximatif, réducteur, figé. Il ne sait pas qui tu es vraiment.

Et maintenant que ce double existe, qu'est-ce que le système en fait ?

Est-ce que la loi protège tes données ?

Reprends ta checklist du cube 1 et compare tes réponses à ce que l'IA a pu en déduire

Tu as partagé...	L'IA peut en déduire...
Prénom social CV / Infos pro	génération, origine culturelle probable, milieu
Mail corrigé	niveau de revenus, type de vie, accès aux services
Santé	niveau d'éducation, langue, état émotionnel
Voyage	habitudes, fragilités, situation personnelle
Documents	rythme de vie, localisation, moyens financiers
Centres d'intérêt	salaire, employeur, situation familiale
Opinions	mode de vie, opinions, habitudes
	position politique, valeurs

Ce que l'IA peut déduire de tes réponses :

À partir des catégories statistiques, le système calcule maintenant des probabilités sur toi :

Homme à 51%
Revenus < 35k à 73%
De gauche à 68%

C'est un **"toi probable"** que l'IA a construit sans te consulter.

Les algorithmes de suggestion

Les algorithmes de recommandation de X, Meta, TikTok, YouTube ne te montrent pas le monde. Ils te montrent le contenu le plus susceptible de te garder connecté.

Pour ça, ils utilisent ton **"toi probable"** :

- Ils savent ce qui t'énervé
- Ils savent ce qui t'émeut
- Ils savent ce qui te fait scroller encore

Résultat : deux personnes qui ouvrent la même appli au même moment ne voient pas la même réalité.

Profilage actif vs passif

Il existe deux types de profilage :

Le profilage actif : tu fournis toi-même les données.

Le profilage passif (proxies) tu ne fais rien : Le système observe tes clics, qui tu suis, tes horaires de connexion. Il en déduit ton idéologie politique, ta religion probable, ton orientation sexuelle.

"Ces systèmes sont fondamentalement incompatibles avec les lois sur la protection des données, car ils calculent les positions idéologiques de millions d'utilisateurs sans consentement explicite." Paul Bouchaud & Pedro Ramaciotti

Tu n'as rien consenti. Tu as juste scrollé.

L'incompatibilité fondamentale

Le RGPD interdit le traitement de données sensibles sans consentement explicite.

Mais certains systèmes ne violent pas la loi par accident. Ils lui sont fondamentalement incompatibles par leur architecture même.

Un algorithme optimisé pour l'engagement captera toujours les opinions politiques parce qu'elles structurent trop profondément nos comportements en ligne pour être ignorées. (Paul Bouchaud et Pedro Ramaciotti)

Soit on considère que ce profilage passif ne relève pas du RGPD. Soit il en relève et une grande partie des systèmes d'IA actuels est illégale.

« Est-t-il possible de rendre l'IA insensible aux catégories sensibles »